

de peu de longueur mais formant des rapides et des chutes. Dans une étendue de 250 milles carrés de l'Ontario occidental, qui n'a rien d'exceptionnel, un survol aérien a révélé l'existence de 700 lacs. Leur lit est constitué par de profondes tranchées, comme le lac Témiscamingue, par exemple, par des failles ou d'autres phénomènes structuraux. La rivière Saguenay coule dans une tranchée qui descend à plus de 800 pieds au-dessous du niveau de la mer et le lit du lac Supérieur, la plus grande masse d'eau douce de l'univers, est un bassin creusé dans le Bouclier Canadien, dont le fond est à 400 pieds au-dessous du niveau de la mer.

La grande plaine nord-américaine s'étend au sud et à l'ouest du Bouclier Canadien; elle est limitée à l'est par la chaîne de montagnes des Apalaches et à l'ouest par les Cordillères. La partie nord-est de cette plaine occupe l'Ontario méridional au sud d'une ligne tirée de la baie Georgienne à l'extrémité orientale du lac Ontario, la partie orientale d'Ontario située entre le fleuve St-Laurent et la rivière Ottawa et une petite partie de la province de Québec, entre Montréal et Québec, formant la vallée du St-Laurent, puis, se rétrécissant en une étroite lisière qui longe le cours du fleuve, atteint et embrasse l'île d'Anticosti. La portion de la plaine située à l'ouest du Bouclier Canadien est immense et s'étend vers le nord jusqu'à l'océan Arctique, ayant pour limite à l'est une ligne passant approximativement par le lac Winnipeg, le lac Athabaska, le lac Grand Esclave et le lac Grand Ours, et à l'ouest les contreforts des Montagnes Rocheuses.

Quoique ces deux régions ne forment en réalité qu'une seule et unique grande plaine dont l'unité n'est rompue que par le prolongement du Bouclier Canadien au delà de la frontière internationale d'abord en une étroite lisière à l'est du lac Ontario, puis en une large zone entre le lac Huron et le lac des Bois, nous les considérerons séparément pour plus de commodité. Les terres formant le bassin du St-Laurent et des Grands Lacs ont été désignées sous le nom de "Basses Terres Laurentiennes", tandis que la région occidentale a été nommée "Plaine Intérieure".

La partie des Basses Terres Laurentiennes, constituée par l'angle oriental d'Ontario et la contrée au sud de Montréal, longeant le fleuve, est relativement plane; son altitude n'atteint pas 500 pieds au-dessus du niveau de la mer. Sur le bas St-Laurent elle se rétrécit graduellement, au fur et à mesure que les Apalaches se rapprochent du Bouclier Canadien. La partie contiguë aux lacs Ontario, Érié et Huron a une surface moins régulière; sa plus grande altitude au sud de la baie Georgienne dépasse 1,700 pieds; elle s'incline en pente douce vers les Grands Lacs. L'escarpement du Niagara est un phénomène topographique frappant; cet escarpement faisant face à l'est s'élève à 250 ou 300 pieds et, se dirigeant vers le nord-ouest, s'étend depuis la péninsule du Niagara jusqu'à la péninsule Bruce.

La région de la plaine intérieure est en général accidentée; on y remarque de fortes ondulations et une inclinaison vers l'est et vers le nord de quelques pieds par mille; d'une altitude de 3,000 à 5,000 pieds au seuil des montagnes de l'ouest, elle descend à moins de 1,000 pieds à son extrémité orientale. Les voies du chemin de fer Canadien Pacifique sont à une altitude de 3,439 pieds à Calgary et de 772 pieds seulement à Winnipeg. Le caractère accidenté de cette région est tempéré par plusieurs hauts plateaux, restes d'érosions, s'élevant à des centaines de pieds au-dessus des terrains environnants, par des surfaces planes qui sont le lit d'anciens lacs de grandes dimensions et par les vallées de rivières profondément encaissées. On remarque l'escarpement abrupt situé à l'ouest du Manitoba et à l'est de la Saskatchewan formant le palier qui marque l'élévation de 400 à 1,000 pieds entre la plaine manitobaine et les terres hautes de l'Ouest. De la rive sud de la baie d'Hudson part une plaine basse d'une vaste étendue, couvrant une partie d'Ontario et pénétrant au Manitoba.